

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2022

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2022

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de « UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV » au 31 décembre 2022 ainsi que l'état de résultat et de l'état des variations de l'actif net pour la période de six mois se terminant au 31 décembre 2022, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables appliquées en Tunisie.

Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de **106 709 870** dinars et un résultat net bénéficiaire de la période de **1 535 360** dinars.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société « UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV » au 31 décembre 2022, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Observation

Nous attirons votre attention sur l'observation suivante :

- ✓ La note 2.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de cette question.

Tunis, le 25 janvier 2023

Le Commissaire aux Comptes :
ECC MAZARS
Borhen CHEBBI

BILAN

Arrêté au 31/12/2022 en (DT)

	Libellé	Note	31/12/2022	31/12/2021
<u>ACTIFS</u>				
AC 1	Portefeuille-titres	3.1	82 707 752,349	58 372 472,535
	a- Obligations et valeurs assimilées		80 627 452,349	58 372 472,535
	b- Titres OPCVM		2 080 300,000	0,000
AC 2	Placements monétaires et disponibilités	3.2	24 001 853,936	14 451 696,924
	a- Placements monétaires		18 979 904,840	4 541 987,432
	b- Disponibilités		5 021 949,096	9 909 709,492
AC3	Créances d'exploitations	3.3	0,000	0,000
AC 4	Autres actifs	3.4	264,053	0,000
TOTAL ACTIF			106 709 870,338	72 824 169,459
<u>PASSIF</u>			<u>347 176,245</u>	<u>3 350 157,972</u>
PA 1	Opérateurs créditeurs	3.5	309 577,949	329 702,705
PA 2	Autres créditeurs divers	3.6	37 598,296	19 981,727
	Dettes sur opérations de pensions livrées	3.7	0,000	3 000 473,540
<u>ACTIF NET</u>			<u>106 362 694,093</u>	<u>69 474 011,487</u>
CP 1	<u>Capital</u>	3.8	100 820 390,576	66 485 087,098
CP 2	<u>Sommes capitalisables</u>	3.9	<u>5 542 303,517</u>	<u>2 988 924,389</u>
	a- Sommes capitalisables des exercices antérieurs		0,000	0,000
	b- Sommes capitalisables de l'exercice		5 542 303,517	2 988 924,389
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET			106 709 870,338	72 824 169,459

ETAT DE RESULTAT

Période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2022 en (DT)

Libellé	Note	Période du 01.10.22 au 31.12.22	Période du 01.01.22 au 31.12.22	Période du 01.10.21 au 31.12.21	Période du 01.01.21 au 31.12.21
PR 1 Revenus du portefeuille-titres	3.1	<u>1 238 151,167</u>	<u>4 354 227,047</u>	<u>873 481,491</u>	<u>2 705 581,507</u>
Revenus des obligations et valeurs assimilées		1 238 151,167	4 354 227,047	873 481,491	2 705 581,507
Revenus des titres OPCVM		0,000	0,000	0,000	0,000
PR 2 Revenus des placements monétaires	3.2	<u>521 646,913</u>	<u>1 593 164,689</u>	<u>165 116,268</u>	<u>1 187 922,420</u>
Total des revenus des placements		<u>1 759 798,080</u>	<u>5 947 391,736</u>	<u>1 038 597,759</u>	<u>3 893 503,927</u>
CH 1 Charges de gestion des placements	3.10	<u>-212 250,487</u>	<u>-751 426,714</u>	<u>-157 508,722</u>	<u>-644 932,845</u>
Intérêts des mises en pensions	3.11	<u>0,000</u>	<u>-1 208,524</u>	<u>-3 021,310</u>	<u>-3 021,310</u>
Revenu net des placements		<u>1 547 547,593</u>	<u>5 194 756,498</u>	<u>878 067,727</u>	<u>3 245 549,772</u>
CH 2 Autres charges	3.12	<u>-34 837,623</u>	<u>-126 882,730</u>	<u>-23 821,928</u>	<u>-96 736,913</u>
Résultat d'exploitation		<u>1 512 709,970</u>	<u>5 067 873,768</u>	<u>854 245,799</u>	<u>3 148 812,859</u>
PR 4 Régularisation du résultat d'exploitation		<u>43 324,413</u>	<u>474 429,749</u>	<u>-18 763,472</u>	<u>-159 888,470</u>
Sommes capitalisables de la période		<u>1 556 034,383</u>	<u>5 542 303,517</u>	<u>835 482,327</u>	<u>2 988 924,389</u>
PR 4 Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		<u>-43 324,413</u>	<u>-474 429,749</u>	<u>18 763,472</u>	<u>159 888,470</u>
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		<u>22 650,140</u>	<u>83 043,115</u>	<u>15 052,281</u>	<u>48 655,696</u>
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres		<u>0,000</u>	<u>23 741,000</u>	<u>9 717,839</u>	<u>152 850,080</u>
Frais de négociation de titres		<u>0,000</u>	<u>-1 440,644</u>	<u>0,000</u>	<u>-632,616</u>
Résultat net de la période		<u>1 535 360,110</u>	<u>5 173 217,239</u>	<u>879 015,919</u>	<u>3 349 686,019</u>

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2022 en (DT)

Libellé	Période du 01.10.22 au 31.12.22	Période du 01.01.22 au 31.12.22	Période du 01.10.21 au 31.12.21	Période du 01.01.21 au 31.12.21
<u>AN1-Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>1 535 360,110</u>	<u>5 173 217,239</u>	<u>879 015,919</u>	<u>3 349 686,019</u>
a- Résultat d'exploitation	1 512 709,970	5 067 873,768	854 245,799	3 148 812,859
b-Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	22 650,140	83 043,115	15 052,281	48 655,696
c- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	0,000	23 741,000	9 717,839	152 850,080
d- Frais de négociation de titres	0,000	-1 440,644	0,000	-632,616
<u>AN2- Distributions de dividendes</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
<u>AN3- Transactions sur le capital</u>	<u>1 008 212,898</u>	<u>31 715 465,367</u>	<u>-450 468,761</u>	<u>-4 767 121,191</u>
a- Souscriptions	15 470 840,379	87 233 303,442	10 395 588,030	45 554 495,244
- Capital	12 362 700,000	71 405 600,000	8 755 800,000	39 193 600,000
- Régularisation des sommes non capitalisables	0,000	0,000	0,000	0,000
- Régularisation des sommes capitalisables	3 108 140,379	15 827 703,442	1 639 788,030	6 360 895,244
b- Rachats	14 462 627,481	55 517 838,075	10 846 056,791	50 321 616,435
- Capital	11 555 100,000	45 244 000,000	9 133 800,000	43 228 300,000
- Régularisation des sommes non capitalisables	0,000	0,000	0,000	0,000
- Régularisation des sommes capitalisables	2 907 527,481	10 273 838,075	1 712 256,791	7 093 316,435
VARIATION DE L'ACTIF NET	2 543 573,008	36 888 682,606	428 547,158	-1 417 435,172
<u>AN4- Actif Net</u>	-			
a- En début de période	103 819 121,085	69 474 011,487	69 045 464,329	70 891 446,659
b- En fin de période	106 362 694,093	106 362 694,093	69 474 011,487	69 474 011,487
<u>AN5- Nombre d'actions</u>				
a- En début de période	835 639	582 099	585 879	622 446
b- En fin de période	843 715	843 715	582 099	582 099
VALEUR LIQUIDATIVE	126,064	126,064	119,350	119,350
AN6 -TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	5,83%	5,63%	5,05%	4,79%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31-12-2022

PRESENTATION DE LA SOCIETE :

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV est une SICAV, créée en 1998 sous la forme de SICAV MIXTE de type distribution, puis devenue SICAV OBLIGATAIRE de type capitalisation depuis le 1er janvier 2016.

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus des titres de placement (intérêts) qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

UBCI BOURSE, intermédiaire en bourse, assure la gestion de UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV et UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (UBCI) est le dépositaire de ses actifs.

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31-12-2022 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations, en bons de trésors assimilables et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

2.2- Evaluation des placements

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 décembre 2022, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 »

Les placements en titres OPCVM sont évalués en dates d'arrêtés à leurs valeurs liquidatives.

La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non capitalisables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont constitués de comptes à terme, de certificats de dépôts, de BTCT et de billets de trésorerie et sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.3- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non capitalisables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.4- Traitement des opérations de pension livrée

• Titres mis en pension

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC1-Portefeuille-titres ». A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents. La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pensions livrées » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date. Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

• Titres reçus en pension

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2- Placements monétaires et disponibilités ». A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date. Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR2- Revenus des placements monétaires » et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

3. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET L'ETAT DE RESULTAT

3.1- Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres est composé au 31-12-2022 d'obligations et valeurs assimilées et de titres OPCVM. Le détail de ces valeurs est présenté ci-après :

LIBELLE		31/12/2022	31/12/2021
Emprunts d'Etat et BTA	(1)	68 663 537,294	49 889 318,616
Obligations des Sociétés	(2)	11 963 915,055	8 483 153,919
Titres d'OPCVM	(3)	2 080 300,000	0,000
Total		82 707 752,349	58 372 472,535

(1) Emprunts d'Etat et BTA :

Code ISIN	LIBELLE	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2022	% de l'Actif
	<u>Emprunts d'Etat et BTA</u>		<u>66 038 952,000</u>	<u>68 663 537,294</u>	<u>64,35%</u>
	<u>BTA</u>		<u>23 138 952,000</u>	<u>24 235 963,594</u>	<u>22,71%</u>
TN0008000622	BTA 03-2026	2 000	1 830 400,000	2 024 235,833	1,90%
TN0008000606	BTA-04-2028	9 000	8 678 800,000	9 202 630,029	8,62%
TN0008000580	BTA-10-2026	13 000	12 629 752,000	13 009 097,732	12,19%
	<u>Obligations émises par l'Etat</u>		<u>42 900 000,000</u>	<u>44 427 573,700</u>	<u>41,63%</u>
TNVFSFLG1FH4	E,NAT 2022 T4 CC T+2,25%	20 000	2 000 000,000	2 017 262,466	1,89%
TNEFCT8MXYZ3	E,NAT 2022 T4 CC TF 9,6%	20 000	2 000 000,000	2 018 516,165	1,89%
TN5XXZZ454U2	EMP NAT 2022 T1 CC TF 9,1%	70 000	7 000 000,000	7 403 491,507	6,94%
TNQHMI7RIBR5	EMP NAT 2022 T1 CC TV T+2,65 %	10 000	1 000 000,000	1 059 225,206	0,99%
TNI9EO2MTU05	EMP NAT 2022 T2 CC TF 9,6%	30 000	3 000 000,000	3 126 246,575	2,93%
TN11TIB0EPV4	EMP NAT 2022 T2 CC TV T+2,4%	30 000	3 000 000,000	3 119 671,233	2,92%
TN0008000838	EMP NAT T1 2021 CAT B 8,8%	52 250	5 225 000,000	5 410 431,671	5,07%
TN0008000846	EMP NAT T1 2021 CAT C 8,9%	15 675	15 675 000,000	16 237 616,548	15,22%
TN3QL5M1QLW6	EMP NAT T3 2021 CAT C 8,9%	4 000	4 000 000,000	4 035 112,329	3,78%

(2) Obligations des sociétés :

Code Titre	LIBELLE	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2022	% de l'Actif
	Obligations des Sociétés		11 620 382,848	11 963 915,055	11,21%
TN0003400660	A, BANK SUB 2020-03 T 9,20	10 000	800 000,000	852 104,767	0,80%
TN0004700753	ATL 2018-1 CA 8,3%	4 109	82 180,448	84 692,049	0,08%
TN8DSPQCBC06	ATL 2022-1 CA 10 %	10 000	1 000 000,000	1 016 657,534	0,95%
TN0006610513	ATT- LEAS 2018-1-T+2,3%	20 000	400 000,000	415 780,821	0,39%
TN4J4VCBM140	ATTIJARI LEASE 2022-1-A 10%	5 000	500 000,000	511 068,493	0,48%
TNCTFVWUXV74	ATTIJARI LEASE 2022-1-B T+2,75	5 000	500 000,000	510 459,726	0,48%
TN0006610554	ATTIJARI LEASE SUB 2020-1	9 700	582 000,000	586 576,274	0,55%
TN9MG9SI38K0	BIAT SUB 2022-1 T+2,95%	20 000	2 000 000,000	2 089 678,904	1,96%
TN0003100674	BNASUB09	1 700	22 593,000	23 312,312	0,02%
TN0004201448	CIL 2017 - 7,95%	5 000	100 000,000	105 088,000	0,10%
TN0004201455	CIL 2018 - 10,6%	5 038	201 489,400	217 829,193	0,20%
TN0004201463	CIL 2018-1 T+2,5%	187	7 480,000	8 006,395	0,01%
TN0007310428	HL 2017-3 8%	20 000	400 000,000	423 846,575	0,40%
TN0007310451	HL 2018-1 8,3%	15 000	300 000,000	311 897,425	0,29%
TN0007310543	HL 2020-2 10,6%	5 000	300 000,000	303 415,233	0,28%
TN0002102101	TLF A 11,4%	8 000	333 440,000	348 391,802	0,33%
TN0002102150	TLF 2021-1 9,7 %	5 900	472 000,000	498 190,956	0,47%
TN0002101970	TLS2017-2- 7,95%	15 000	300 000,000	317 093,589	0,30%
TN0002101996	TLS2018-1 7,95%	16 000	319 200,000	332 526,377	0,31%
	WIFAK BANK 2022-2 CA 9,25%	30 000	3 000 000,000	3 000 000,000	2,81%
	INTERCALAIRE WIFAK BANK 2022-2			7 298,630	0,01%

(3) Titres OPCVM :

Code ISIN	LIBELLE	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2022	% de l'Actif
TN0002400604	Titres OPCVM Union Financière Alyssa Sicav	20 000	2 077 940,000	2 080 300,000	1,95%
			2 077 940,000	2 080 300,000	1,95%

Les revenus du portefeuille titres se présentent comme suit :

Libellé	Période du 01.10.22 au 31.12.22	Période du 01.01.22 au 31.12.22	Période du 01.10.21 au 31.12.21	Période du 01.01.21 au 31.12.21
Revenus des obligations et valeurs assimilées	1 238 151,167	4 354 227,047	873 481,491	2 705 581,507
Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier	312 144,660	1 239 762,411	312 709,263	1 240 640,000
Revenus des obligations privées	926 006,507	3 114 464,636	560 772,228	1 464 941,507
TOTAL	1 238 151,167	4 354 227,047	873 481,491	2 705 581,507

3.2- Placements monétaires, disponibilités et revenus y afférents :

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2022, à 24 001 853,936 DT et s'analyse comme suit :

		31/12/2022	31/12/2021	% de l'Actif
Placements monétaires	(1)	18 979 904,840	4 541 987,432	17,79%
Disponibilités	(2)	5 021 949,096	9 909 709,492	4,71%
Total		24 001 853,936	14 451 696,924	22,49%

(1) Placements monétaires :

a) Certificats de dépôt :

Code ISIN	Emetteur	Durée	Date d'Acquisition	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/12/2022	% de l'Actif
TN498Z094XZ9	CD BIAT	30 J	07/12/2022	4 972 622,013	4 995 410,827	4,68%
TNSLNTDWGR75	CD BTK.L	180J	07/11/2022	4 820 439,351	4 873 570,949	4,57%
Total placement certificats de dépôt				9 793 061,364	9 868 981,776	9,25%

b) Pensions livrées :

Emetteur	Durée	Date d'Acquisition	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/12/2022	% de l'Actif
PL A, BANK	46J	03/11/2022	3 999 961,951	4 042 351,563	3,79%
PL A, BANK	60J	17/11/2022	4 999 353,644	5 068 571,501	4,75%
Total pensions livrées			8 999 315,595	9 110 923,064	8,54%

(2) Disponibilités :

Libellé	31/12/2022	31/12/2021
Intérêts courus/DAV (POT)	110 612,794	94 898,961
Avoirs en banque	4 911 336,302	9 817 831,841
Somme à l'encaissement	0,000	-3 021,310
Total	5 021 949,096	9 909 709,492

Les revenus des emplois monétaires s'analysent comme suit :

Libellé	Période du 01.10.22 au 31.12.22	Période du 01.01.22 au 31.12.22	Période du 01.10.21 au 31.12.21	Période du 01.01.21 au 31.12.21
- Intérêts des bons de trésor à court terme	0,000	0,000	0,000	4 314,371
Intérêts des certificats de dépôts	174 220,927	501 512,520	63 093,779	473 136,437
Intérêts des dépôts à terme	116 808,251	446 198,596	102 022,489	710 471,612
INTERET PENSION LIVREE (ECHUS)	230 617,735	645 453,573	0,000	0,000
Total	521 646,913	1 593 164,689	165 116,268	1 187 922,420

3.3 –Créances d'exploitations :

	Libellé	31/12/2022	31/12/2021
AC 3	<u>Créances d'exploitations</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
	Intérêts à recevoir	1 875,288	1 875,288
	Obligations amorties BATAM	80 000,000	80 000,000
	DE sur obligations amorties BATAM	-81 875,288	-81 875,288

3.4 –Autres actifs :

	Libellé	31/12/2022	31/12/2021
AC 4	<u>Autres Actifs</u>	<u>264,053</u>	<u>0,000</u>
	RS sur achats Obligations	264,053	0,000

3.5 –Opérateurs créditeurs :

	Libellé	31/12/2022	31/12/2021
PA 1	<u>Opérateurs créditeurs</u>	<u>309 577,949</u>	<u>329 702,705</u>
	Frais de gestionnaire	106 125,242	70 003,873
	Frais de dépositaire	52 160,709	53 594,653
	Frais des distributeurs	151 291,998	206 104,179

3.6 – Autres créditeurs divers :

	Libellé	31/12/2022	31/12/2021
PA 2	<u>Autres créditeurs divers</u>	<u>37 598,296</u>	<u>19 981,727</u>
	Etat, retenue à la source	15 917,421	0,000
	Redevance CMF	9 089,813	5 962,384
	Charges à payer sur l'exercice	12 591,062	14 019,343

3.7 - Dettes sur opérations de pensions livrées

Cette rubrique affiche un solde nul dinars au 31/12/2022 contre un solde de 3 000 473,540 dinars au 31/12/2021 et englobe le principal et les intérêts courus et non encore échus rattachés aux opérations de mise en pensions livrée.

3.8 Capital :

Le capital se détaille comme suit :

<u>Capital au 31/12/2021</u>	
* Montant en nominal	58 209 900
* Nombre de titres	582 099
* Nombre d'actionnaires	414
<u>Souscriptions réalisées</u>	
* Montant en nominal	71 405 600
* Nombre de titres émis	714 056
<u>Rachats effectués</u>	
* Montant en nominal	45 244 000
* Nombre de titres rachetés	452 440
<u>Capital au 31/12/2022</u>	
* Montant en nominal	84 371 500
* Nombre de titres	843 715
* Nombre d'actionnaires	595

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/2022 au 31/12/2022 s'élève à 36 888 682,606 dinars.

Le nombre de titres d'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV au 31/12/2022 est de 843 715
Contre 582 099 au 31/12/2021.

	<u>Mvt sur le capital</u>	<u>Mvt sur le capital</u>
<u>Capital début de période au 31/12/2021</u>	<u>66 485 087,098</u>	<u>66 485 087,098</u>
-		
<u>Souscriptions de la période</u>	<u>71 405 600,000</u>	<u>71 405 600,000</u>
-		
<u>Rachats de la période</u>	<u>-45 244 000,000</u>	<u>-45 244 000,000</u>
-		
<u>Autres mouvements</u>	<u>8 173 703,478</u>	<u>13 716 006,995</u>
- Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	83 043,115	<u>83 043,115</u>
- Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	23 741,000	<u>23 741,000</u>
- Frais de négociation de titres	-1 440,644	<u>-1 440,644</u>
- Régularisation des sommes capitalisables	3 736 106,643	<u>3 736 106,643</u>
- Résultat d'exercice antérieur	2 988 924,389	<u>2 988 924,389</u>
- Régularisation du résultat de l'exercice antérieur	1 343 328,975	1 343 328,975
- Sommes capitalisables de l'exercice encours		5 542 303,517
<u>Montant fin de période au 31/12/2022</u>	<u>100 820 390,576</u>	<u>106 362 694,093</u>

3.9 Sommes capitalisables :

Les sommes capitalisables au 31/12/2022 s'élèvent à **5 542 303,517** DT et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Résultat d'exploitation	5 067 873,768	3 148 812,859
Régularisation du résultat d'exploitation	474 429,749	-159 888,470
Total	5 542 303,517	2 988 924,389

3.10 Charges de gestion des placements :

Ce poste enregistre les rémunérations du dépositaire, du gestionnaire et des distributeurs, calculées conformément aux dispositions des conventions de dépôt, de gestion et de distribution conclues entre UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV, UBCI et UBCI BOURSE.

Libelle	Période du 01.10.22 au 31.12.22	Période du 01.01.22 au 31.12.22	Période du 01.10.21 au 31.12.21	Période du 01.01.21 au 31.12.21
CH 1 Charges de gestion des placements	212 250,487	751 426,714	157 508,722	644 932,845
Rémunération du gestionnaire	106 125,245	375 713,362	70 003,873	286 636,811
Rémunération du dépositaire	26 531,311	93 928,340	17 500,976	71 659,223
Rémunération des distributeurs	79 593,931	281 785,012	70 003,873	286 636,811

3.11 Intérêts des mises en pension :

Le solde de ce poste est de -1 208,524 DT pour la période allant du 01/01/2022 au 31/12/2022 contre un solde de - 3 021,310 pour la même période de l'exercice 2021 au 31/12/2021 et représente les intérêts supportés au titre des opérations de mise en pensions livrées.

3.12 Autres charges :

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel et la charge TCL. En outre, le coût des services bancaires et l'abonnement des autres charges budgétisées figurent aussi au niveau de cette rubrique :

Libelle	Période du 01.10.22 au 31.12.22	Période du 01.01.22 au 31.12.22	Période du 01.10.21 au 31.12.21	Période du 01.01.21 au 31.12.21
CH 2 Autres charges	34 837,623	126 882,730	23 821,928	96 736,913
Redevance CMF	26 531,311	93 928,340	17 500,976	71 659,223
Abonnement des charges budgétisées	8 306,312	32 954,390	6 320,952	25 077,690

L'abonnement des charges budgétisées se détaille comme suit :

<u>Libellé</u>	Période du 01.10.22 au 31.12.22	Période du 01.01.22 au 31.12.22	Période du 01.10.21 au 31.12.21	Période du 01.01.21 au 31.12.21
Abonnement des charges budgétisées	<u>8 306,312</u>	<u>32 954,390</u>	<u>6 320,952</u>	<u>25 077,690</u>
Taxes	2 587,203	10 264,448	1 346,604	5 342,506
Frais bancaires	29,851	118,431	26,219	104,065
Publication BO CMF	328,881	1 304,800	328,881	1 304,800
Honoraires CAC	1 709,234	6 781,200	1 709,234	6 781,200
Frais AGO et publications	1 130,639	4 485,688	893,564	3 545,119
Jetons de Présence	2 520,548	10 000,000	2 016,438	8 000,000
Autres (*)	-0,045	-0,177	0,011	0,000

(*) C'est le reliquat du budget de l'année précédente

4. REMUNERATION GESTIONNAIRE, DEPOSITAIRE ET DISTRIBUTEURS

4-1 Rémunération du gestionnaire

L'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV a conclu avec UBCI BOURSE une convention aux termes de laquelle SALAMMBO SICAV confie à UBCI BOURSE une mission de gestionnaire couvrant :

- * la gestion du portefeuille de la SICAV,
- * la gestion administrative et comptable de la SICAV et le calcul quotidien de sa valeur liquidative,
- * la préparation de toutes les déclarations et publications réglementaires.

L'UBCI BOURSE prend à sa charge tous les frais de personnel et d'administration générale engagés dans l'exécution de ses missions, tous les investissements nécessaires ainsi que leurs charges de fonctionnement et de maintenance. Sont exclues des charges supportées par l'UBCI BOURSE : la rémunération du commissaire aux comptes, les jetons de présence des administrateurs, les commissions de Négociation en bourse (CNB), les dépenses publicitaires et de promotion, la redevance CMF, la TCL, les frais de publications des états financiers au bulletin du CMF, ainsi que les frais de tenue des Assemblées générales.

Le gestionnaire perçoit en contrepartie de ses services une rémunération annuelle égale à 0,4% T.T.C de l'actif net d'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement à terme échu, nette de toute retenue fiscale.

4-2 Rémunération du dépositaire

L'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV a conclu avec Union Bancaire pour le Commerce et l'industrie « UBCI » une convention de dépositaire aux termes de laquelle l'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV confie à l'UBCI la mission de dépositaire de ses titres et de ses fonds non investis selon les modalités et conditions définies par cette dernière. Pour l'ensemble de ses prestations, l'UBCI reçoit une rémunération annuelle de 0,1% T.T.C de l'actif net de SALAMMBO SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement à terme échu, nette de toute retenue fiscale.

4-3 Rémunération des distributeurs :

L'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV a conclu avec UBCI et UBCI BOURSE des conventions de distribution aux termes desquelles SALAMMBO SICAV confie à UBCI et UBCI BOURSE la commercialisation et la distribution de ses actions auprès de leurs clientèles.

En contrepartie de ces prestations, une commission de distribution répartie entre les deux distributeurs en prorata de leurs distributions est décomptée jour par jour au taux de 0,4% TTC de l'actif net d'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV puis 0.3% TTC à partir du 1er janvier 2022 et réglée trimestriellement à terme échu après déduction des retenues fiscales.